

FEVRIER 2019

N° 6



Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X

Antilles & Guyane

Sans la foi, il est impossible de plaire à Dieu (Hébreux 11,6)

Quiconque commet le péché est esclave du péché.
(Jean 8,34)

Paroles de Monseigneur Lefebvre

Et voilà tous les problèmes de notre spiritualité chrétienne : le combat spirituel... tous les motifs de notre pénitence, tous les motifs de la souffrance, tous les motifs de nos misères... ces restes, ces suites du péché originel qui ne sont pas effacés par la grâce du baptême. C'est d'une importance capitale.

(14 février 1989).



En moins de 20 ans, les écrans ont envahi notre quotidien. En plus de la télévision et des jeux vidéos « d'antan », nos journées sont désormais rythmées par nos connexions sur internet, la rédaction et la lecture de nos mails. La généralisation des « smartphones » a transformé les écrans fixes en écrans portables qui nous suivent toute la journée et même la nuit !

L'Etat français classe l'exposition aux écrans dans les drogues et les pratiques addictives. Comme l'alcoolique qui ne peut plus s'arrêter de boire et le fumeur qui a besoin de fumer plusieurs fois par jour, l'homme moderne ne peut plus se passer de sa dose quotidienne. **Et nous ?**

Cet esclavage aux écrans n'est pas sans dangers pour nos âmes et notre vie chrétienne et, finalement, pour notre salut éternel.

Danger MORAL : les écrans ont multiplié les péchés d'impureté, chez les (très !) jeunes et les moins jeunes, en raison de la facilité à voir des mauvaises images autrefois réservées à un petit public d'adultes vicieux. Même l'Etat, pourtant laïc et souvent antichrétien, se soucie des ravages de la pornographie .



Danger INTELLECTUEL : le temps passé et souvent perdu sur l'écran, sans parler de la passivité et de la curiosité (on « surfe ») qui nous rendent paresseux, nous empêche de lire et réfléchir. Qu'avons-nous lu de substantiel et nourrissant depuis 1 an ? Sans parler des effets catastrophiques chez les enfants (retard de langage, impossibilité de se concentrer, ...).

Danger SPIRITUEL : on passera facilement 3 ou 4 heures devant des écrans mais on n'aura jamais le temps de consacrer 20 petites minutes à Jésus et Marie !

Danger FAMILIAL : on a tous vu ces couples ou familles n'échangeant aucun mot pendant longtemps, chacun étant captivé sur son écran. On continue (pour combien de temps ?) à vivre sous le même toit mais on devient étranger, inhumain et même « ahumain » au sens strict car l'homme est fait pour vivre en société.

La question n'est pas de supprimer tous les écrans mais de savoir les utiliser comme des outils, **vertueusement**, sans nous mentir sur les dangers. N'oublions pas que malgré le baptême, nous restons « malades », facilement enclins au mal en raison des blessures du péché originel que le démon sait utiliser pour perdre les âmes. Les péchés du monde virtuel ne sont que trop réels !

Conseil pratique de survie : **pas d'écran après 20h00** pour avoir le temps de souffler, parler, écouter, lire, prier. Cela est moins facile à faire qu'on ne le croit et c'est le prix de notre liberté d'enfants de lumière.

Père Michel Frament ✕

LES 10 COMMANDEMENTS POUR L'USAGE D'INTERNET

Quelques règles, qui reposent presque toutes sur le principe de finalité et la défiance de soi, sont nécessaires pour être le plus vertueux possible dans l'usage d'internet.

1) **L'ordinateur doit se trouver dans une pièce commune** ou

au moins ouverte de préférence, avec écran visible par tous (sauf les enfants) : on ne fait pas n'importe quoi devant les autres. Reste le problème des enfants qui voient ce que font papa et maman. Pourquoi ne pas ranger l'ordinateur portable dans une armoire et ne le sortir que lorsqu'il est utile ?

2) **L'ordinateur doit être habituellement éteint.** Quand il est continuellement en fonction, on est forcément tenté de regarder où les choses en sont.

3) **quand on allume l'ordinateur, on doit savoir exactement pourquoi on l'allume** (par exemple réserver un billet de train). Il ne faut pas que le premier écran qui apparaisse soit un

site d'informations car l'attention serait immédiatement captée et l'intention de départ détournée de son objectif primordial.

4) Il est préférable d'avoir une **sélection de favoris** comme la banque, l'annuaire téléphonique, les impôts, les transports en commun, la porte latine, etc. C'est-à-dire les incontournables, pour s'y rendre directement et sans détour.

5) Avant de s'exécuter (nous sommes baptisés !), il faut **orienter son intention vers Dieu et invoquer dans son cœur la Vierge Marie** pour demander la grâce de ne faire que ce que l'on doit faire.

6) Quand on s'exécute, **on ne fait que ce que l'on a à faire** (et rien d'autre !), puis on éteint immédiatement l'ordinateur.

7) le **courriel** privé doit avoir le même statut que la boîte à lettres du facteur : on n'y va qu'une fois par jour. Une bonne règle serait de ne pas passer plus de temps pour le courriel



qu'on en passait pour l'écrit traditionnel ! (mais il est vrai qu'on recevait rarement 30 à 100 lettres par jour !).

8) **Ne jamais ouvrir les courriers non identifiés** : on ne clique jamais sur les liens inconnus ou non demandés (on utilise les filtres pour dévier les courriers indésirables...).

9) **Arrêter Internet une heure au moins avant le coucher** (qui doit être à une heure raisonnable si on veut bien dormir) **ou, mieux, avant le repas du soir**. L'écran est un facteur d'insomnie. En dehors de toute moralité, Internet est donc mauvais pour la santé, spécialement pour le sommeil.

10) pour l'information (à supposer que l'on ne soit pas dans la désinformation !), il faut choisir un **site fiable et fixer une fréquence de consultation d'une durée limitée**. Internet est un trou sans fond et il est facile d'y tomber, peut-être même jusqu'au fond. On risque alors du faire du « zapping » : c'est un peu l'équivalent de faire du ski sur une piste noire sans être expérimenté !

Tant que l'on peut se passer d'Internet, c'est la solution préférable.

Pour Internet sur le téléphone, en

dehors de tout motif professionnel, c'est à proscrire.

UN DERNIER AVERTISSEMENT

Pour les **adolescents**, Internet sur le téléphone, c'est à interdire. Les parents auront à rendre compte des péchés que leurs enfants font avec ce que les parents donnent pour leur usage.

Par ailleurs, les parents doivent apprendre à leurs enfants à mettre en pratique les règles énoncées ci-dessus, et même les accompagner, au départ au moins, dans la manipulation en leur expliquant l'application des principes afin des les former à la vertu.

Que l'on s'en souviennne : le véritable problème concret de l'Internet, quand on ne peut pas l'éviter ou faire autrement que d'en user, c'est la **vertu**.

Abbé Guy CASTELAIN (Le combat de la foi n° 187, décembre 2018).

SUR LES ECRANS : CONSEILS DE PRUDENCE PAR SAINT VINCENT DE PAUL

C'est le propre de cette vertu de **régler et de conduire les paroles et les actions** : c'est elle qui fait parler sagement et à propos, et qui fait qu'on s'entretient avec circonspection et jugement des choses bonnes en leur nature et en leurs circonstances, et qui fait supprimer et retenir dans le silence celles qui vont contre Dieu, ou qui nuisent au prochain, ou qui tendent à la propre louange, ou à quelque autre mauvaise fin. Cette même vertu nous fait agir avec considération, maturité, et par un bon motif, en tout ce que nous faisons, non seulement quant à la substance de l'action, mais aussi quant aux circonstances, en sorte que **le prudent agit comme il faut, quand il faut, et pour la fin qu'il faut** ; l'imprudent, au contraire, ne prend pas la manière, ni le temps, ni les motifs convenables, et c'est là son défaut ; au lieu que le prudent, agissant discrètement, fait toutes choses avec poids, nombre et mesure.



La prudence et simplicité tendent à même fin, qui est de bien parler et de rien faire dans la vue de Dieu ; et comme l'une ne peut être sans l'autre, Notre-Seigneur les a recommandées toutes deux ensemble. Je sais bien qu'on trouvera de la différence entre ces deux vertus par distinction de raisonnement ; mais, en vérité, elles ont une très grande liaison et pour leur substance et pour leur objet. Pour ce qui est de la prudence de la chair et du monde, elle a pour son but et pour sa fin la recherche des honneurs, des plaisirs et des richesses ; aussi est-elle entièrement opposée à la prudence et simplicité chrétiennes, qui nous éloignent de ces biens trompeurs pour nous faire embrasser les biens solides et perdurables, et qui sont comme deux bonnes sœurs inséparables, et tellement nécessaires pour notre avancement spirituel, que celui qui saurait s'en servir comme il faut amasserait sans doute de grands trésors de grâces et de mérites.

C'est donc le propre de la prudence de régler les paroles et les ac-

tions. Mais elle a encore, outre cela, un autre office, qui est de **choisir les moyens propres pour parvenir à la fin qu'on se propose**, laquelle n'étant autre que d'aller à Dieu, elle prend les voies les plus droites et les plus assurées pour nous y conduire. Nous ne parlons pas ici de la prudence politique et mondaine, laquelle, ne tendant qu'à des succès temporels et quelquefois injustes, ne se sert aussi que de moyens humains fort douteux et fort incertains ; mais nous parlons de cette **sainte prudence que Notre-Seigneur conseille dans l'Evangile**, qui nous fait choisir les moyens propres pour arriver à la fin qu'il nous propose, laquelle étant toute divine, il faut que ces moyens y aient du rapport et de la proportion. Or, nous pouvons choisir les moyens proportionnés à la fin que nous nous proposons, en deux manières : ou par notre seul raisonnement, qui est souvent bien faible ; ou bien par les **maximes de la foi que Jésus-Christ nous a enseignées, qui sont toujours infaillibles**, et que nous pouvons employer sans aucune crainte de nous tromper. C'est pourquoi la vraie prudence assujettit notre raisonnement à ces maximes et nous donne pour règle inviolable de juger toujours de toutes choses comme Notre-Seigneur en a jugé ; en sorte que, dans les occasions, nous nous demandions à nous-mêmes : « **Comment est-ce que Notre-Seigneur a jugé de telle et telle chose ? Comment s'est-il comporté en telle ou telle rencontre ? Qu'a-t-il dit et qu'a-t-il fait sur tels et tels sujets ?** » et qu'ainsi nous ajustions toute notre conduite selon ses maximes et ses exemples.



Prenons donc cette résolution, Messieurs, et marchons en assurance dans ce chemin royal, dans lequel Jésus-Christ sera notre guide et notre conducteur ; et souvenons-nous de ce qu'il a dit, que le ciel et la terre passeront, mais que ses paroles et ses vérités ne passeront jamais. Bénissons Notre-Seigneur, mes frères, et tâchons de penser et de juger comme lui, et de faire ce qu'il a recommandé par ses paroles et par ses exemples.



Entrons en son esprit pour entrer en ses opérations ; car ce n'est pas tout de faire le bien, mais il le faut bien faire, à l'imitation de Notre-Seigneur, duquel il est dit : *Bene omnia fecit*, qu'il a bien fait toutes choses. Non, ce n'est pas assez de jeûner, d'observer les règles, de s'occuper aux fonctions de la Mission ; mais il le faut faire dans **l'esprit de Jésus-Christ**, c'est-à-dire avec perfection, pour les fins et avec les circonstances que lui-même les a faites. La prudence chrétienne donc consiste à juger, parler et opérer, comme la sagesse éternelle de Dieu revêtue de notre faible chair a jugé, parlé et opéré.

SOUVIENS-TOI...

...DE NOTRE GUYANE



Les Congrégations religieuses de Guyane

La société du Saint-Esprit (suite)

Pour son efficacité, le Père Guyodo est d'ailleurs surnommé « mon père bwa » (le Père de bois).

En 1861, il fait l'acquisition d'un terrain de cent hectares, la plantation Mondélice. Il y construit une habitation grandiose et une école agricole très prospère en produits maraîchers et en productions de bétail. L'œuvre est abandonnée en 1869 à cause du nombre décroissant de jeunes envoyés par l'administration.

En 1885, il est nommé Préfet apostolique et commence à instiller un clergé guyanais.

Le conflit qui oppose le Gouvernement aux Spiritains débute avec la laïcisation de l'enseignement scolaire, le Sous-secrétaire d'Etat aux colonies le somme de prendre sa retraite, mais celui-ci dira : « je refuse catégoriquement d'obtempérer et d'obéir à l'injonction qui m'est faite ».

Les Guyanais protestent devant la décision de mise à la retraite du Père Guyodo et des pétitions spontanées circulent. Mais pour préserver la paix, le Supérieur de la Congrégation du Saint-Esprit et le Cardinal Préfet de la propagande consentent au départ du Révérend Père.

Le 3 mai 1892, le Père Guyodo embarque pour quitter la Guyane. Il meurt le 5 septembre 1897 à Libreville au Gabon. Il est exhumé en 1900 afin que sa dépouille puisse reposer en Guyane dans la cathédrale Saint-Sauveur de Cayenne.



...DE NOTRE GUADELOUPE

Le Père Labat (1663-1738)

Sortie des affres de la famine, dégagée des intrigues, la Guadeloupe avait déjà cinquante années d'existence quand le Père Labat la rencontra. Le pays avait fini par trouver un certain équilibre, notamment depuis 1674 quand libéré des Compagnies, il était rattaché à la couronne de France. Il compte près de 10 00 habitants, 17 prêtres et 14 églises. La Grande-Terre est toujours inconnue, Basse-Terre s'est agrandie, mais on passe encore la rivière aux Herbes à gué.

Une société s'est fait jour dont note l'insouciance et le luxe, elle consomme trop d'alcool ; use de trop de bijoux, importe trop de rubans et d'ajustements à la mode. Cette prospérité excite la jalousie des Anglais et leur convoitise et, nous allons le voir, le Père Labat va entretenir avec ces messieurs des rapports bien particuliers et assez étrangers à son état.

Un homme Universel

C'est le moment de faire vraiment connaissance avec cet homme extraordinaire dont la Guadeloupe est encore remplie. Disons tout de suite que sa légende si elle le magnifie, le dessert un peu. Elle le présente souvent comme un moine rabelaisien, truculent et bon viveur, mais sa bonne tenue à table et son franc parler ne sont pas tout le P. Labat. On a aussi critiqué ses activités assez étrangères à son caractère de religieux. A y regarder de près, on voit que rien en tout cela n'a porté préjudice à ses fonctions sacerdotales ; il les a toujours accomplies avec zèle, et nous raconte souvent ses heures de confessionnal, ses courses apostoliques, ses prédications et son ministère.



...DE NOTRE MARTINIQUE

Évènements qui précèdent la colonisation de la Martinique (suite)

Cependant, ce qui semblait avoir éloigné jusque-là les Européens de cette île où les Espagnols n'abordaient, en allant dans leurs possessions du continent, que pour y renouveler leur eau et faire du bois, fut la cause que cette première entreprise n'eut pas de suite.

Les deux chefs, après avoir visité, pendant une journée environ, l'île dont ils venaient de prendre possession, la trouvèrent si montagneuse, si hachée, si peu propre à la culture, qu'ils résolurent de l'abandonner et d'aller à la Guadeloupe. Ce qu'ils firent avec une grande célérité ; car, débarqués le 25 à la Martinique, ils étaient rendus à la Guadeloupe le 28.

Il est à croire que la grande quantité de serpents qu'ils durent trouver, serpents que cette île, ainsi qu'une ou deux autres du golfe du Mexique, ont le privilège d'entretenir, furent pour quelque chose dans ce départ précipité.

CHRONIQUE DU PRIEURÉ

Début janvier, le Père Hachard fait sa retraite annuelle tandis que notre école paroissiale saint Dominique Savio accueille maîtresse Claire-Marie (à ne pas confondre avec maîtresse Claire-Marie BRUNET, responsable des CP et CM !) qui remplace maîtresse Anne-Sophie pour aider bénévolement et généreusement l'école jusqu'à la fin de l'année scolaire. Bienvenue à l'école et dans la chapelle où cette demoiselle, issue d'une famille nombreuse qui a déjà donné 2 vocations au Bon Dieu, a rejoint la chorale.



Nous avons aussi la joie d'accueillir à nouveau le Père QUIGLEY qui a retrouvé d'anciens élèves et découvert des nouveaux en organisant une sortie du patronage des garçons. Le Père QUIGLEY et le père FRAMENT ont également accueilli au prieuré un jeune aventurier et musicien en escale quelques jours à Fort-de-France pendant son tour du monde en bateau. Les voyages forment la jeunesse ! Le Père QUIGLEY a également pu saluer des fidèles.





Le 20 janvier, à la chapelle Notre-Dame de Guadeloupe, le Père Hachard reçoit au nom du Supérieur Général, les engagements de M. Jean-Claude MAR-SOLLE dans le Tiers-Ordre de la Fraternité Saint Pie X.

Notre ancienne sacristine Dédé (Mme Andrée JOURDAIN) a eu le douleur de perdre l'un de ses fils à la suite d'une longue maladie. Dieu merci, il avait pu recevoir les derniers sacrement fin 2018, ce qui est d'un grand réconfort dans la peine, immense, de la perte d'un enfant. Prions pour lui et toute sa famille. RIP. Et profitons de ces décès dans notre entourage pour nous préparer nous aussi à la mort, spécialement en demandant chaque jour à la Sainte Vierge la grâce de bien vivre pour bien mourir en état de grâce.



SAINT TITE, EVÊQUE ET CONFESSEUR (6 FÉVRIER)

Saint Tite était descendant de la race royale de Crète. Dans sa jeunesse, il se livra avec ardeur à l'étude de la littérature grecque. Vers l'âge de vingt ans, il entendit une voix intérieure qui lui dit de penser à son âme et de quitter la lecture des auteurs grecs pour celle des livres des Hébreux. Il ouvrit donc *Isaïe* et tomba sur le premier chapitre, qui expose l'ina-
nité du monde païen et en prédit la chute prochaine.

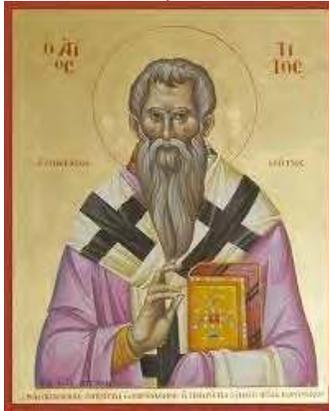
Sur ces entrefaites, le pro-
consul de Crète, oncle de
saint Tite, en présence du
bruit que faisait la divine
mission de Jésus-Christ
dans la Judée, désira avoir
des renseignements cer-
tains à ce sujet ; il y envoya
son neveu, le chargeant
de tout examiner de très
près et par lui-même et de rapporter ce
qu'il aurait vu et entendu.

Saint Tite, arrivé à destination, n'eut pas
plus tôt vu Notre-Seigneur, qu'il crut en
Lui, Lui offrit ses adorations et devint l'un
de Ses soixante-douze Disciples. Après la
Passion, la Résurrection du Sauveur et la
descente du Saint-Esprit, il fut consacré
Évêque et envoyé, comme apôtre, avec
saint Paul.

Il accompagna le grand Apôtre des Gen-
tils, dans la plupart de ses courses évan-

géliques. Ils vinrent tous deux dans l'île
de Crète qu'ils convertirent. Saint Tite fut
institué Archevêque de Crète et de toutes
les îles adjacentes. Quand il eut organisé
cette Église, il redevint le collaborateur
de saint Paul qui lui confia le soin d'évan-
géliser la Dalmatie.

L'an 51 de Jésus-Christ, saint Tite suivit
saint Paul à Jérusalem, et
assista avec lui au Concile
que tinrent les Apôtres.
Vers l'an 56, saint Paul l'en-
voya d'Éphèse à Corinthe,
pour éteindre les discordes
qui avaient éclaté parmi
les Chrétiens de cette ville.
Il remplit cette mission
avec le plus grand succès.



Saint Paul étant retourné
en Orient, saint Tite revint
dans l'île de Crète, où il gouverna son
florissant diocèse. Dans l'automne de l'an
64, saint Paul écrivit à Tite, *son fils bien-
aimé*, une lettre admirable, où il lui en-
seigne la manière de paître son troupeau,
clergé et fidèles.

Dexter, dans sa *Chronique*, assure que
saint Tite est venu évangéliser l'Espagne,
et qu'il y opéra de grands prodiges dont
le souvenir existait encore au quatrième
siècle. D'après le même auteur, Pline le
Jeune fut converti à la Foi, dans l'île de
Crète, par saint Tite.

Pour joindre les pères : Père Michel FRAMENT : +596 6 96 07 62 55
97p.martinique@fssp.fr Père François BRUNET de COURSSOU : 06 50 62 99 55
www.laportelatine.fr Père Tristan HACHARD : +596 6 96 01 62 52

HORAIRES HABITUELS DES OFFICES AUX ANTILLES - GUYANE :



MARTINIQUE ☎ 05 96 70 04 67

Chapelle Notre-Damedela Délivrande - 64, rue Moreau-de-Jonnès - 97200 Fort-de-France

DIMANCHE : 7h00 (messe basse)
9h00 (messe chantée)

SEMAINE : 6h30 et 11h00
(+ 18h30 le mardi)

PATRONAGE :
Contacter P. Hachard

EXPOSITION DU SAINT-SACREMENT : jeudi à 7h15 (chapelet)

AMIS DE ST JEAN BOSCO :
Contacter P. François

CONFESSIONS ET PERMANENCE : lundi au samedi 7h45 à 10h30

DOCTRINE CHRÉTIENNE : 5, 12, 19, 26 (17h45 à 18h15)

MCF :
24 février

CATÉCHISMES : 6, 13, 20 (14h30 à 16h30)



GUADELOUPE ☎ 06 90 12 80 93

Chapelle Notre-Dame de Guadeloupe - 5, quai Lardenoy - 97110 Pointe-à-Pitre

DIMANCHE : 8h30 (messe chantée) **LUNDI :** 6h30 **VENDREDI :** 18h00 **SAMEDI :** 6h30

EXPOSITION DU SAINT-SACREMENT : samedi à 7h15 (chapelet)

CONFESSIONS ET PERMANENCE : samedi 8h30-10h30 / dimanche avant la messe / lundi 8h00-12h00

DOCTRINE CHRÉTIENNE : 8, 15, 22

CATÉCHISMES : 9, 16, 23 (10h30-11h15 ; 11h15-12h00)



GUYANE ☎ 06 96 07 62 55

PROCHAIN PASSAGE : du 13 au 18 mars (se renseigner)

POUR AIDER VOTRE PRIEURÉ À VIVRE :

CHÈQUE à l'ordre de "FSSPX" (reçu fiscal sur demande vous donnant droit à une réduction d'impôt de 66%).

Exemple : un don de 200€ vous donne droit à une réduction d'impôt de 132€ et vous coûte réellement 68€.

VIREMENT sur notre compte à La Banque Postale (virement automatique possible)

IBAN : FR10 2004 1010 2000 1151 0X01 729

BIC : PSSTFRPPDF

Les prêtres vous assurent de leurs prières reconnaissantes et de leur dévouement sacerdotal et vous informent qu'une messe mensuelle est célébrée aux intentions des bienfaiteurs et des bénévoles du Prieuré. Merci et que Dieu vous bénisse !